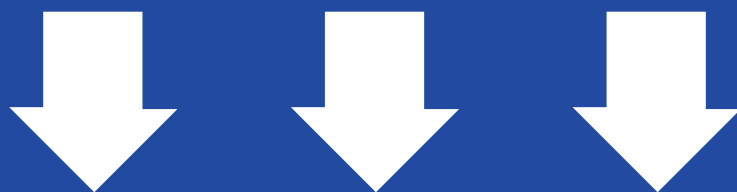


www.freemaths.fr

BACCALAURÉAT SUJET

Bac **Arts Plastiques**



ANTILLES-GUYANE
2026

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

ARTS

Arts plastiques

ÉPREUVE DU MARDI 16 JUIN 2026

Durée de l'épreuve : **3 h 30**

Matériels autorisés

3 feuilles de papier machine blanc A4

Papier brouillon

Seuls les supports fournis sont autorisés.

Le matériel graphique (noir-blanc/couleur), ciseaux, colle et adhésifs personnels au candidat sont autorisés.

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire est interdit.

Ce sujet comporte **7** pages numérotées de **1/7** à **7/7**.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Répartition des points

PREMIÈRE PARTIE	12 points
DEUXIÈME PARTIE	8 points

PREMIÈRE PARTIE

TOUS les candidats doivent traiter le sujet suivant :

Analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique.

Documenter ou augmenter le réel

À partir de la sélection d'au moins deux œuvres du corpus que vous analyserez, développez une réflexion personnelle, étayée et argumentée, sur l'axe de travail suivant : **la perception du réel.**

Vous élargirez vos références à d'autres œuvres de votre choix.

- 4 documents en annexe 1

DEUXIÈME PARTIE

Vous traiterez un sujet au choix entre le sujet A et le sujet B.

Vous indiquerez sur votre copie le sujet retenu.

Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art.

L'art, les sciences et les technologies : dialogue ou hybridation.

En vous appuyant sur le document fourni, vous développerez un propos personnel, argumenté et étayé sur : **photographie et nouvelles technologies.**

- 1 document en annexe 2

OU

Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition.

À partir d'une œuvre choisie dans le corpus de la première partie, vous développerez un projet d'exposition en présentant vos intentions et les modalités envisagées.

Votre projet doit :

- respecter obligatoirement l'intégrité de l'œuvre du corpus ;
- s'intituler « **Atmosphère** ».

Les autres pages sont dédiées au dossier de documents.

Annexe 1 (document 1)



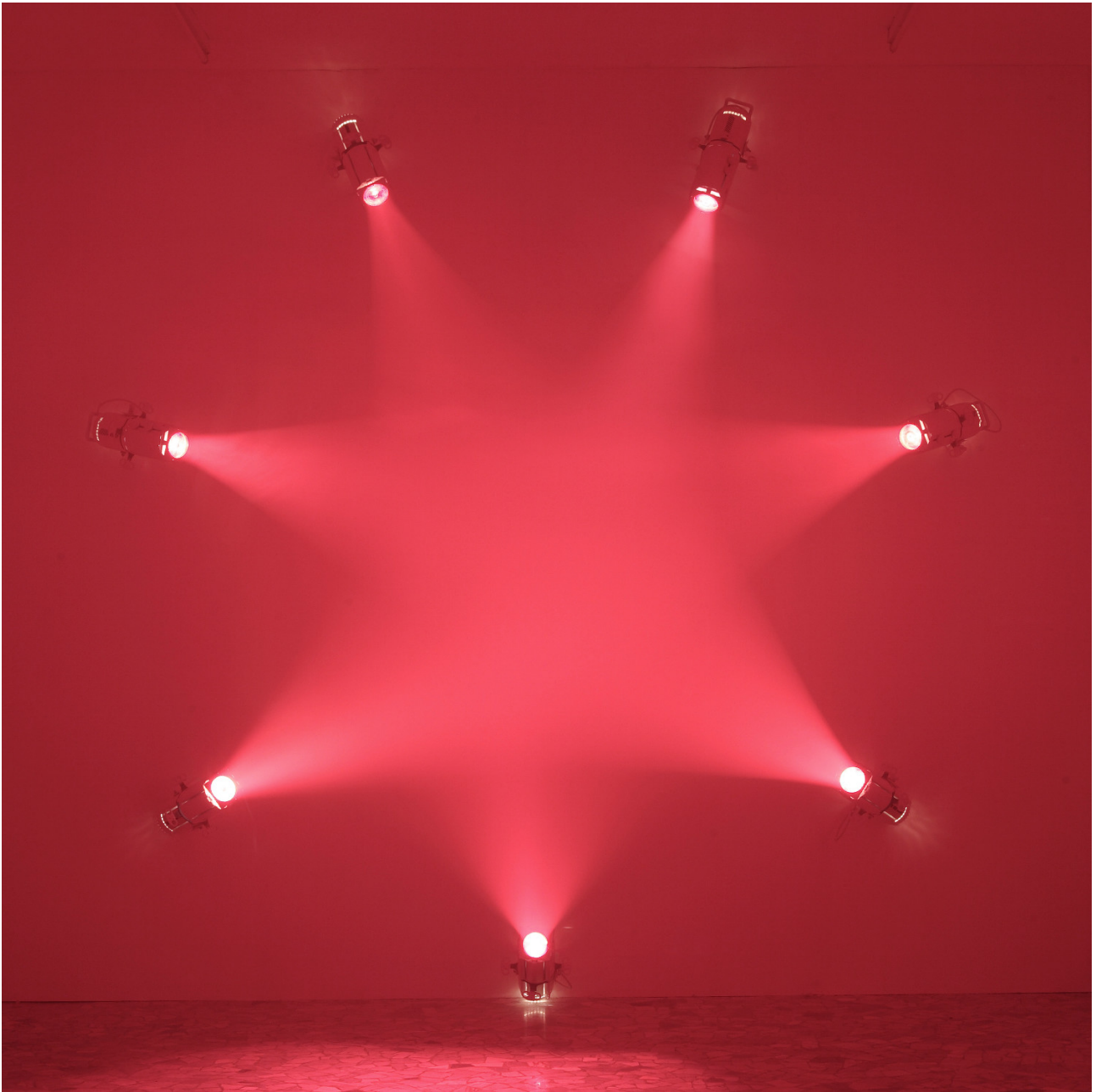
Joseph Vernet, *La Ville et la rade de Toulon*, deuxième vue, le port de Toulon, vue du mont Faron, 1756, huile sur toile, 165 x 263 cm. Musée du Louvre, Paris, France.



Zhū Rùojí, dit Shitao, *Bambou dans le vent et sous la pluie*, vers 1694, encre sur papier, 336 x 95 cm. The Metropolitan Museum of Art (Musée Métropolitain d'Art), New York, États-Unis.

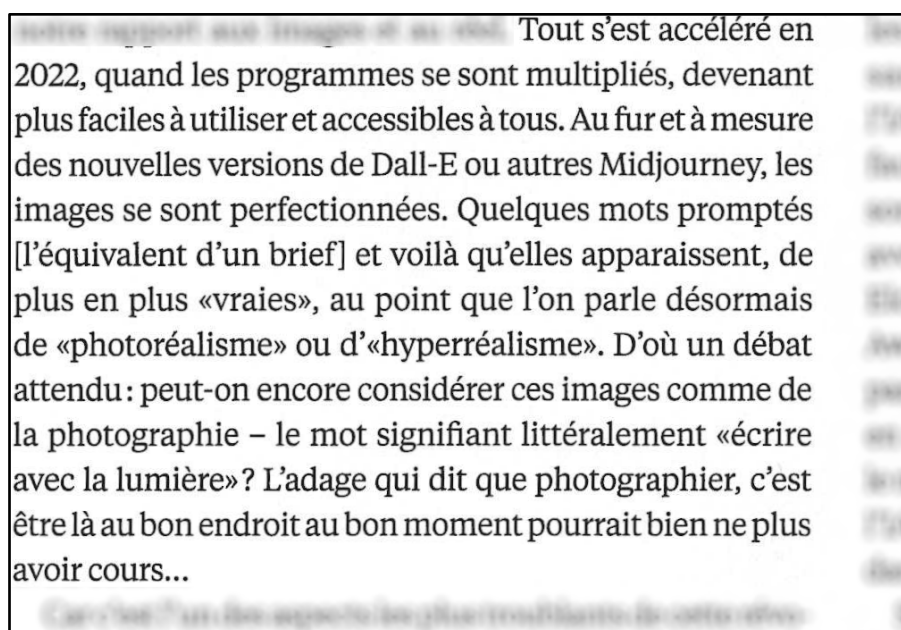


Caspar David Friedrich, *Voyageur contemplant une mer de nuages*, 1818, huile sur toile, 94,4 x 74,8 cm. Kunsthalle (Maison d'Art), Hambourg, Allemagne.



Ann Veronica Janssens, *Rose*, 2007, 7 projecteurs de lumière, brume artificielle, dimensions variables, diamètre : entre 3,6 m et 4 m. Galerie Alfonso Artiaco, Naples, Italie.

Annexe 2 (document 1)



Extrait de : Sophie Bernard, *L'IA va-t-elle tuer la photo ?*, Beaux-Arts magazine n°485, novembre 2024, page 128.

Retranscription du document :

« Tout s'est accéléré en 2022, quand les programmes se sont multipliés, devenant plus faciles à utiliser et accessible à tous. Au fur et à mesure des nouvelles versions de Dall-E ou autres Midjourney, les images se sont perfectionnées. Quelques mots promptés [l'équivalent d'un brief*] et voilà qu'elles apparaissent, de plus en plus "vraies", au point que l'on parle désormais de "photoréalisme" ou d' "hyperréalisme". D'où un débat attendu : peut-on encore considérer ces images comme de la photographie – le mot signifiant "écrire avec la lumière" ? L'adage qui dit que photographe, c'est être là au bon endroit au bon moment pourrait bien ne plus avoir cours... »

*Brief : Ensemble des informations nécessaires à la réalisation d'un travail, d'une opération.